

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

APR15 - GANT SG CUT B18 EN NITRILE (RETAIL)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 5 (2020)

EN 388: 2016 + A1: 2018 (4X31B)

CE Food Safe

ANSI/ISEA 105: 2016 Niveau COUPURE (A2) (2016)

Signé pour et au nom de Portwest



Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-01-09